



PROGRAMME DE FORMATION

Parcours certifiant préparant à l'obtention
du titre RNCP Bac + 5 niveau 7

« **Directeur (-trice) de la collecte de
fonds et du mécénat** »

Code RNCP 41723 enregistré le 27/11/2025

Certificateur : Association Française du Fundraising

Eligible au CPF



Présentation

Public

Le parcours certifiant s'adresse à des personnes souhaitant acquérir ou améliorer leurs compétences sur la collecte de fonds et le mécénat.

Ce parcours prépare au passage de l'examen de certification en vue d'obtenir le titre enregistré au RNCP de « Directeur (trice) de la collecte de fonds et du mécénat » (code RNCP41723) après avoir validé les 4 blocs de compétences qui le composent.

● Prérequis

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau V minimum (équivalent à Bac + 5)
- Bénéficier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle, dont 1 an en fundraising ou fonction proche (communication, marketing, commerciale)
- Réaliser un diagnostic de positionnement suivi d'un entretien avec un membre du pôle formation

● Objectifs

- Comprendre votre environnement et affiner vos connaissances en matière de fundraising ;
- Concevoir une stratégie de fundraising et convaincre vos interlocuteurs ;
- Acquérir des outils et des méthodes opérationnels directement exploitables au sein d'une organisation d'intérêt général ;
- Progresser personnellement et augmenter votre employabilité dans le domaine de la collecte de fonds avec l'obtention du titre RNCP « Directeur (trice) de la collecte de fonds et du mécénat »
- Le taux d'insertion dans l'emploi global est de 92% et 89% des certifiés exercent le métier visé par la certification, six mois après l'obtention du titre RNCP

● Délai d'accès

En fonction des places disponibles et après l'accord de financement et le retour du devis signé, votre inscription se réalise dans un délai de 7 jours.

Prévoir 3 à 4 semaines entre le premier échange puis le diagnostic de positionnement suivi de l'entretien pour l'établissement d'un devis.



Le directeur de la collecte de fonds et du mécénat a pour mission de développer les ressources de son organisation en mobilisant donateurs et mécènes pour mener ses missions sociales d'intérêt général. Après avoir défini la stratégie globale de développement des ressources et construit son discours de cause, il identifie les donateurs potentiels et les sensibilise à l'action menée. Quelle que soit la structure dans laquelle il exerce, le directeur de la collecte de fonds devra mettre en place des actions de prospection de nouveaux donateurs et fidéliser les donateurs existants. Le directeur de la collecte de fonds et du mécénat s'adresse à différentes cibles : le grand public (les donateurs particuliers), les entreprises (potentiels mécènes) et les grands donateurs.

Ce titre illustre le fait que le fundraising est un métier qui exige multiples compétences stratégiques, techniques et managériales doublées d'une approche forte de l'éthique.

● Les compétences et aptitudes acquises

↓ Bloc de compétences 1 : Elaborer la stratégie globale de collecte de fonds et de mécénat en adéquation avec les valeurs et l'identité de l'organisation

- Mener une veille stratégique sur le secteur de la collecte de fonds et du mécénat en analysant les évolutions juridiques, fiscales et réglementaires aux niveaux national et international, en identifiant les opportunités de collecte adaptées, et en intégrant les tendances sociétales et technologiques, afin d'anticiper les mutations du secteur et d'identifier des opportunités d'innovation.

Modalités d'évaluation du bloc de compétences 1 :

A partir d'un cas pratique réel ou reconstitué, le candidat devra rédiger les étapes clés pour bâtir une stratégie de collecte de fonds, sous forme d'un tableau de synthèse.

↓ Bloc de compétences 2 : Déployer et optimiser la stratégie de collecte de fonds et de mécénat grand public multicanale

- Conduire un plan d'action multicanal combinant prospection et fidélisation, en utilisant les outils adaptés, en développant des dispositifs d'engagement, en identifiant les relais nécessaires et en tenant compte des cadres réglementaires en vigueur, afin de structurer une collecte efficace et adaptée.

Modalités d'évaluation du bloc de compétences 2

A partir d'un cas pratique réel ou reconstitué, le candidat répond à un ensemble de questions ouvertes et fermées sur les différents outils à mobilisés pour organiser son plan d'action de collecte grand public.



Bloc de compétences 3 : Déployer et optimiser la stratégie d'approche auprès des donateurs stratégiques

- Analyser l'écosystème de l'organisation, les cibles potentielles, l'offre existante, et les réseaux activables, en analysant leur niveau d'alignement avec la mission, les valeurs, les priorités de l'organisation, et les opportunités territoriales, afin d'identifier les cibles prioritaires avec qui rentrer en relation pour une sollicitation.

Modalités d'évaluation du bloc de compétences 3

Mise en situation professionnelle fictive

A partir d'un cas pratique réel ou reconstitué, le candidat est mis en situation pour construire un argumentaire spécifique pour un donateur et rédige un argument de 5 minutes en mettant en avant les points forts de sa proposition.



Bloc de compétences 4 : Mobiliser et accompagner l'équipe dédiée à la collecte de fonds au sein de l'organisation

- Analyser l'organisation et les ressources humaines mobilisées pour la collecte de fonds, en s'appuyant sur l'organigramme existant, en identifiant les compétences, expériences, appétences et marges de manœuvre internes, et en évaluant les écarts entre ressources disponibles et ambitions stratégiques, afin de proposer les ajustements nécessaires pour garantir la faisabilité des objectifs

Modalités d'évaluation du bloc de compétences 4

A partir d'un cas pratique réel ou reconstitué, le candidat est mis en situation réelle et doit résoudre une problématique de management.

Méthodes pédagogiques

Présentation / Animation participative / Travaux de groupes / Cas pratiques
Cette formation s'inscrit dans l'approche pédagogique de pair à pair privilégiée par l'AFF.

Le groupe est constitué de 14 participants maximum en présentiel ou de 9 participants en distanciel

Intervenant(e)s :

Parmi les 30 formateurs intervenants de la Fundraising académie, une vingtaine d'entre eux sont dédiés au parcours certifiant. Les formateurs sont tous des professionnels praticiens du fundraising, évoluant soit au sein d'une structure d'intérêt général, soit au sein d'une agence conseil en fundraising.

Modalités d'évaluation des blocs de compétences

Les critères d'obtention des blocs sont liés à une évaluation indépendante à chaque bloc.

Les blocs de compétences sont capitalisables et obligatoires pour l'examen final.

Les blocs de compétences ont une durée de validité illimitée.

L'ensemble des blocs et l'examen de certification final permet l'obtention du titre RNCP « Directeur(trice) de la collecte de fonds et du mécénat ».

A partir d'un cas « fil rouge » professionnel, le candidat est mis en situation. Il doit répondre à la problématique énoncée.

Evaluation du bloc de compétences 1 :

A partir d'un cas pratique réel ou reconstitué, le candidat devra rédiger les étapes clés pour bâtir une stratégie de collecte de fonds, sous forme d'un tableau de synthèse.

Evaluation du bloc de compétences 2

A partir d'un cas pratique réel ou reconstitué, le candidat répond à un ensemble de questions ouvertes et fermées sur les différents outils à mobilisés pour organiser son plan d'action de collecte grand public

Evaluation du bloc de compétences 3

Mise en situation professionnelle fictive

A partir d'un cas pratique réel ou reconstitué, le candidat est mis en situation pour construire un argumentaire spécifique pour un donateur et rédige un argument de 5 minutes en mettant en avant les points forts de sa proposition.

Evaluation du bloc de compétences 4

A partir d'un cas pratique réel ou reconstitué, le candidat est mis en situation réelle et doit résoudre une problématique de management.

- **le déroulement des évaluations par bloc :**

Le candidat qui a réalisé le bloc, recevra sous 48h l'épreuve de certification du bloc correspondant. Le candidat aura 11 jours à réception de l'envoi par mail, pour retourner l'épreuve.

Il recevra sous 3 semaines environ l'attestation de certification du bloc.



Modalités de l'examen final de certification

Les conditions d'accès à l'examen final

- Le candidat doit transmettre à l'AFF : CV + lettre de motivation+ copie de son diplôme bac +5 et attestations d'employeur justifiant 5 ans d'expérience
- Le candidat a réalisé les 4 blocs de compétences ainsi que leurs évaluations

- **L'évaluation finale**

Le candidat doit considérer son examen comme une mise en situation réelle d'une prise de fonction.

A partir d'une étude de cas, le candidat élabore une stratégie et le plan de développement de collecte de dons ainsi que son suivi.

Le cas pratique est différent de celui des blocs de compétences.

- **Epreuve écrite** : un cas pratique est envoyé au candidat. Il est mis en situation professionnel et doit rendre son épreuve J+7

- **Epreuve orale** : Le candidat doit convaincre le jury composé de professionnel de la collecte de fonds et du mécénat, de la pertinence de ses recommandations.

1 heure de présentation orale accompagné d'un power point en complément. L'épreuve se déroule 7 jours après la remise de l'écrit.

Pour accompagner vers la réussite de l'examen final, le candidat bénéficie d'une préparation sur les attendus.

Le candidat reçoit une présentation des recommandations.

Une visioconférence est organisée à la suite de cet envoi et est animée par la responsable formation pour des questions/réponses .

L'objectif est d'accompagner vers la réussite le candidat.

Cette visioconférence dure 1 heure en moyenne.

Les critères de réussite pour obtenir le titre RNCP directeur de la collecte de fonds et du mécénat code RNCP41723

- L'assiduité aux formations
- L'acquisition des 4 blocs de compétences validé par la réussite de l'évaluation de chacun des blocs
- La réussite de l'examen écrit
- La réussite de l'examen oral

● Les indicateurs de résultat



● Les résultats 2024 par blocs de compétences

Définir la stratégie globale de collecte de fonds et de mécénat en adéquation avec les valeurs et l'identité de l'organisation (Bloc 1).

Suite aux évaluations de ce bloc : le taux de réussite est très satisfaisant pour 57.58% des stagiaires, satisfaisant pour 21.21% des stagiaires et les compétences sont à consolider pour 3,03% des stagiaires

Mettre en oeuvre la stratégie de collecte de fonds et de mécénat grand public multicanale (Bloc 2)

Suite aux évaluations de ce bloc : le taux de réussite est très satisfaisant pour 40% des stagiaires, satisfaisant pour 36.67% des stagiaires et les compétences sont à consolider pour 6.67% des stagiaires

Mettre en oeuvre la stratégie de collecte de fonds spécifique à la philanthropie et aux donateurs stratégiques (Bloc 3)

Suite aux évaluations de ce bloc : le taux de réussite est très satisfaisant et excellent pour 60.61% des stagiaires, satisfaisant pour 21.21% des stagiaires et les compétences sont à consolider pour 18.18% des stagiaires

Manager l'équipe dédiée à la collecte de fonds et au mécénat (Bloc 4)

Suite aux évaluations de ce bloc : le taux de réussite est très satisfaisant et excellent pour 60.71% des stagiaires, satisfaisant pour 35.71% des stagiaires et les compétences sont à consolider pour 3.57% des stagiaires

Les débouchés métiers

[Organisme de formation dédié à la collecte - AFF - Fundraisers.fr](https://www.fundraisers.fr)

Etude sur les rémunérations

[https://www.fundraisers.fr/system/files/uploaded_file/asset/etude_d_e_remuneration_de_laff - v.def - 07.12.2023.pdf](https://www.fundraisers.fr/system/files/uploaded_file/asset/etude_d_e_remuneration_de_laff_-_v.def_-_07.12.2023.pdf)

Accessibilité

Contactez emilia@fundraisers.fr: Référente handicap

Des questions à propos de ce programme ?

Contactez :

Pole-formation

Pole-formation@fundraisers.fr

et

Référente handicap AFF

emilia@fundraisers.fr

+33 (0) 1 43 73 93 23



Pour que la formation soit une chance pour tous

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

Dans ce cadre, nous vous proposons :

-  de **vous accueillir** et **vous accompagner** individuellement,
-  d'**évaluer vos besoins** spécifiques au regard d'une situation de handicap,
-  de **mettre en œuvre les adaptations** pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.

Informations pratiques :

Horaires : 9h30 - 18h Lieu : Paris 9 en présentiel

Durée totale : 16 jours, soit 117 heures réparties comme suit : 112 heures de formation + 5 heures d'examen